



Fédération
des comités de parents
du Québec

L'implantation du cours obligatoire « *Éducation financière* »

Pour la cinquième année du secondaire en septembre 2017

**AVIS PRÉSENTÉ
À MONSIEUR SÉBASTIEN PROULX
MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

Mars 2017

Présentation

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), créée en 1974, tire sa raison d'être de l'existence, dans chacune des commissions scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La mission ultime de la Fédération est de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des parents des élèves des écoles publiques de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants.

L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents qui donnent du temps et partagent leur expertise pour améliorer les écoles de leurs enfants dans une perspective de développement de leurs communautés et de la société québécoise. Outre leur présence dans la commission scolaire au sein du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les parents bénévoles œuvrent au sein des conseils d'établissement, des organismes de participation parentale et des comités utilisateurs des services de garde à l'école.

Nous remercions sincèrement le ministre d'accepter de prendre connaissance des opinions exprimées par les délégués des comités de parents du Québec au sujet du cours obligatoire d'Éducation financière qui sera mis en place en cinquième année secondaire en septembre 2017.

Contexte

Cet avis de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) se base sur deux grands principes :

- Les parents ne sont pas des spécialistes en pédagogie, mais, avec leurs enfants, ils sont les premières personnes concernées par la réussite scolaire et sociale des élèves.
- Pour être efficaces, les contenus du programme doivent être pratiques et utiles pour les élèves issus de tous les milieux socioéconomiques. De plus, les enjeux du cours doivent aussi permettre aux jeunes de se projeter dans leur avenir par rapport aux habitudes qu'ils développent et leurs choix ayant un impact financier, dans le respect des différentes perspectives. (FCPQ; 2014)

De plus, la FCPQ s'attend à ce que le développement des programmes respecte les données éprouvées dans ces domaines du savoir tout autant que les bonnes pratiques concernant leur mise en œuvre et de leur transmission.

Conformément à la philosophie qui l'anime, la FCPQ souhaite contribuer positivement au développement de l'école québécoise en faisant valoir le point de vue des parents. Outre le contenu du programme d'éducation financière qui n'est pas encore connu et pour lequel les parents n'ont pas encore eu l'occasion, comme ils l'avaient eue en 2014, de se prononcer, c'est le processus de sa mise en œuvre qui retient aujourd'hui leur attention.

C'est sous cet angle que la FCPQ, inspirée des réflexions des parents et conformément aux principes de prudence et d'équilibre qui orientent ses actions, vous transmet les conclusions d'un sondage éclair concernant le prochain cours d'éducation financière.

Ce sondage a été mené lors du Conseil général de la FCPQ, le 18 février dernier. En tout, ce sont 121 délégués représentant les comités de parents de 57 commissions scolaires du Québec qui ont répondu aux cinq questions du sondage.

Résultats

1. Le niveau où devrait débiter l'éducation financière à l'école

Le cours d'éducation financière sera obligatoire en cinquième secondaire dès septembre. Cependant, les réponses obtenues au sondage permettent de constater que : (Tableau 1).

- La très grande majorité des parents (94 %) souhaite que leurs enfants reçoivent une éducation financière à l'école bien avant la cinquième secondaire;
- La majorité (60 %) indique que ce cours devrait se donner bien avant le quatrième secondaire, et ce, aussi tôt que la première année du secondaire;
- Près d'un parent sur cinq (18 %) estime que l'éducation financière devrait débiter dès le primaire;
- Seulement 5 % des parents indique que l'éducation financière devrait débiter seulement qu'en cinquième secondaire.

2. La fréquence des discussions à la maison des saines habitudes financières et de consommation et les sujets abordés

Pour les parents, l'éducation financière de leurs enfants semble un sujet de préoccupations important. (Tableau 2). Les réponses obtenues à la question visant à connaître la fréquence des échanges à la maison avec leur enfant au sujet des saines habitudes financières et de consommation permettent de constater que les parents abordent régulièrement ce sujet à la maison.

- Aucun n'a indiqué ne jamais en parler;
- La grande majorité (89 %) a indiqué en parler régulièrement (varie entre une fois par semaine et une fois par mois).

Les sujets d'éducation financière qui semblent les plus préoccupants parmi les choix qui ont été soumis aux parents sont : (Tableau 3).

- Le budget (99 %);
- Le crédit/financement (84 %);
- La gestion des comptes (62 %);
- Les achats en ligne (60 %);
- Les salaires et retenues (54 %);
- Les taxes et les impôts (52 %);
- Les cartes de fidélités (36 %).

Ces résultats ne laissent aucun doute sur la position des parents face à la nécessité de l'acquisition de ces connaissances et compétences pour assurer la réussite éducative de leurs enfants.

3. La diminution des heures du cours de Monde contemporain

La majorité des parents (65 %) ont indiqué trouver acceptable que la moitié des heures du cours obligatoire *Monde contemporain* soit remplacée par le cours *Éducation financière* ou n'ont pas répondu à cette question. (Tableau 4).

- Acceptable (58 %);
- Inacceptable (35 %);
- Sans réponse (7 %).

4. La consultation des parents

Malheureusement et contrairement à la pratique habituelle, le processus adopté pour la mise en œuvre de ce cours n'a pas permis au MEES de prendre connaissance de l'avis des parents, les premières personnes concernées par la réussite éducative de leurs enfants.

Les réponses obtenues au sondage éclair relativement à la consultation des parents par le MEES permettent de constater que la majorité des parents (66%) aurait souhaité être invitée à donner leur avis sur le cours d'éducation financière et sur sa mise en œuvre. (Tableau 5). La FCPQ est convaincue que cette connaissance aurait été utile. Notamment parce que le court sondage révèle que la très grande majorité des parents souhaite que l'éducation financière commence beaucoup plus tôt qu'en cinquième secondaire. La connaissance de cet avis partagé par la très grande majorité aurait peut-être été utile dans la prise de décision de mettre en place ce cours en cinquième secondaire.

Recommandations

Les réponses majoritairement positives et les réponses obtenues aux questions visant à connaître leur avis sur le niveau scolaire approprié et la fréquence des discussions, nous apparaissent traduire la volonté des parents de voir accorder une plus grande place à l'éducation financière dans le programme de formation scolaire de leur enfant.

La Fédération des comités de parents du Québec reconnaît, tout comme le MEES, que pour permettre aux enfants qui fréquentent l'école publique de relever les défis de l'avenir influencés, entre autres par la place grandissante des technologies numériques (MELS, 2006;3), il est pressant de mettre en place des mesures adaptées. C'est pour cette raison que la FCPQ demande au ministre de considérer les recommandations suivantes :

- 1. Que le MEES poursuive la mise en place d'une formation en éducation financière;**
- 2. Que, comme déjà mentionné dans l'avis de la FCPQ transmis en 2014, les parents maintiennent que pour être efficaces, les contenus du programme doivent être pratiques et utiles pour les élèves issus de tous les milieux socioéconomiques. De plus, les enjeux du cours doivent aussi permettre aux jeunes de se projeter dans leur avenir par rapport aux habitudes qu'ils développent et leurs choix ayant un impact financier, dans le respect des différentes perspectives.**

SONDAGE ÉCLAIR

C'est en décembre 2009 que le cours obligatoire d'Éducation financière a été retiré du programme du secondaire. En février 2014, la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a transmis un avis favorable au MEES pour le retour d'un cours à option d'Éducation financière au deuxième cycle du secondaire. En septembre 2017, le cours sera à nouveau obligatoire pour les élèves du second cycle du secondaire. Pour ce faire, les 100 heures du cours *Monde contemporain* seront réduites de moitié.

Question 3. Selon vous, à quel niveau devrait débiter l'éducation financière?

- a. 5^e secondaire
- b. 4^e secondaire
- c. 3^e secondaire
- d. 2^e secondaire
- e. 1^{er} secondaire
- f. Avant le secondaire
- g. Sans réponse

Tableau 1. Le niveau où devrait débiter l'éducation financière à l'école.

Niveau	Nombre	%
5 ^e secondaire	6	5 %
4 ^e secondaire	20	17 %
3 ^e secondaire	36	30 %
2 ^e secondaire	8	7 %
1 ^{er} secondaire	28	23 %
Avant le secondaire	22	18 %
Sans réponse	1	1 %
Total	121	100 %

Question 4. À quelle fréquence discutez-vous des saines habitudes financières et de consommation à la maison?

- a. Une fois par mois
- b. Chaque semaine
- c. Régulièrement
- d. Rarement
- e. Jamais

Tableau 2. La fréquence des discussions à la maison des saines habitudes financières et de consommation.

Fréquence	Nombre	%
Une fois par mois	7	6 %
Chaque semaine	20	17 %
Régulièrement	81	66 %
Rarement	13	11 %
Jamais	0	0 %
Total	121	100 %

Question 5. Qu'est-ce qui devrait être ciblé en premier dans les cours d'éducation financière?

- a. Budget
- b. Crédit/financement
- c. Gestion des comptes
- d. Salaire et retenues
- e. Taxes et impôts
- f. Cartes de fidélité
- g. Achats en ligne
- h. REER

Tableau 3. Les sujets à cibler dans les cours d'éducation financière.

Choix offerts	Nombre	%
Budget	120	99 %
Crédit/financement	102	84 %
Gestion des comptes	75	62 %
Salaire et retenues	65	54 %
Taxes et impôts	63	52 %
Cartes de fidélité	43	36 %
Achats en ligne	73	60 %
REER	0	0 %

Question 1. Selon vous, est-il acceptable que les 50 heures du cours d'Éducation financière diminue de moitié les heures du cours Monde contemporain?

Tableau 4. La diminution des heures du cours de Monde contemporain.

Acceptabilité	Nombre	%
Acceptable	70	58 %
Inacceptable	42	35 %
Sans réponse	9	7 %
Total	121	100 %

Question 2. Selon vous, la FCPQ aurait-elle du être invitée par le MEES à donner son avis sur les conditions et le contenu du cours d'éducation financière?

Tableau 5. Invitation du MESS à la FCPQ pour connaître l'avis des parents.

Invitation du MESS	Nombre	%
Oui	80	66 %
Non	39	32 %
Sans réponse	2	2 %
Total	121	100 %